

ANNEXE A : FORMULAIRE D'OFFRE

OFFRE DE PRIX POUR LE MARCHÉ AYANT POUR OBJET
" Procédure négociée sans publicité

Important : ce formulaire doit être complété dans son entièreté, et signé par le soumissionnaire. Tous les montants doivent être complétés en chiffres ET en toutes lettres.

Personne physique

Le soussigné (nom et prénom) :

Qualité ou profession :

Nationalité :

Domicile (adresse complète) :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Personne de contact :

OU (1)

Personne morale

La firme (dénomination, raison sociale) :

Nationalité :

ayant son siège à (adresse complète) :

Téléphone :

Fax :

E-mail : *info@alyxel.be*

Personne de contact : *Pol Lefevre*

Représentée par le(s) soussigné(s) : *Pol Lefevre*

(Les mandataires joignent à leur offre l'acte authentique ou sous seing privé qui leur accorde ces pouvoirs ou une copie attestant la conformité de leur procuration à l'original. Ils peuvent se borner à indiquer les numéros des annexes au Moniteur belge qui a publié leurs pouvoirs.)

OU (1)

Association momentanée

Les soussignés en association momentanée pour le présent marché (nom, prénom, qualité ou profession, nationalité, siège provisoire) :

S'ENGAGE(NT) (SOLIDAIEMENT) SUR SES/LEURS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES À EXÉCUTER LE MARCHÉ CONFORMÉMENT AUX CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES DU MARCHÉ PUBLIC SUSMENTIONNÉ :



COMMUNE DE HONNELLES

pour un montant de :

(en chiffres, TVA comprise) 2%

3781,25 euros

(en lettres, TVA comprise)

Trois mille sept cent quatre-vingt un euros et
vingt cinq cent

Informations générales

Numéro d'immatriculation à l'ONSS : 026/1251443-55

Numéro d'entreprise (en Belgique uniquement) : 0466552281

Paievements

Les paievements seront effectués valablement par virement ou versement sur le compte (IBAN/BIC)

BE78 3701 1188 9486 de l'institution financière ING ouvert au nom de
A. LYKELSON

Documents à joindre à l'offre

Les documents requis par le cahier des charges, datés et signés, sont annexés à l'offre.

Fait à Colfontaine

Le 12 juillet 2017

Le soumissionnaire,

Signature :

Nom et prénom : Lefevre Pol

Fonction : Représentant permanent M. de la société - fibant

Note importante

Les soumissionnaires ne peuvent se prévaloir des vices de forme dont est entachée leur offre, ni des erreurs ou omissions qu'elle comporte (article 87 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011).

(1) Biffer les mentions inutiles







ALYXEL
S.R.L.
Chauffage - Sanitaire - Ventilation

www.alyxel.be

rue Charles Dieu 9 | 7340 Wasmes (Colfontaine)
☎ 065 67 30 15 ☎ 065 51 25 85 ✉ info@alyxel.be



OFFRE DE PRIX Entretiens- dépannage et réparations des installations de chauffage des différents bâtiments communaux - COMMUNE DE HONNELLES			
Bâtiment	Adresse	Chaudière	Prix Htva
Maison communale et ancienne école Autreppe. 104	Rue Grande, 1 Autreppe	St-Roch Commodore 90 (171-196KW)	230€
Ecole Angre 222	Rue Louis Baudour,1 Angre	Buderus Logano GE315 (113-151KW)	230€
Ecole Angreau 222	Ruelle de L'escalier, 5	St-Roch Rokor 243 (50KW)	170€
Ecole Roisin 422	Rue Bourdon,4 Roisin	2 Chaudières St-Roch (2x47KW)	340€
Ecole Athis 422	Rue des Ecoles, 3 Athis	Buderus Logano GE315 (113-151KW)	230€
Ecole Fayt-Le-Franc 422	Place de Fayt, 11 Fayt-Le-Franc	Idéal Standard 2101 60 KW	170€
Ecole Erquennes 722	Place du Joncquois, 11 Erquennes	Pensotti Aprica 48.8KW	170€
Complexe Sportif « La Roquette » 704	Rue de la Roquette, 6 Montignies-Sur-Roc	Buderus Logano GE515 500KW	260€

www.alyxel.be

ALYXEL sprITVA : BE0466552281

ING BE78 370111889486

BIC BBRUBEBB



ALYXEL S.R.L.

Chauffage - Sanitaire - Ventilation

www.alyxel.be

rue Charles Dieu 9 | 7340 Wasmes (Colfontaine)

☎ 065 67 30 15 📠 065 51 25 85 ✉ info@alyxel.be

Poste Entretien			
Bâtiment	Adresse	Chaudière	Prix Htva
Place Masson (Logements sociaux) 124	Place Masson, 1 Montignies-Sur-Roc	Buderus Logano G215 63-75 KW	170€
Place Masson (Crèche) 122	Place Masson, 13Z Montignies-Sur-Roc	St- Roch Optimélior 23-26 KW	170€
Place Angre (Ancienne banque) 126	Rue Emile Cornez, 24 Angre	Buderus Logana 17.5 KW	170€
Ancienne maison communale de Roisin 104	Rue du château de Roisin, 2 Roisin	Buderus Logano gaz 38KW	160€
Ancienne maison communale de Fayt - Le - Franc 122	Face à l'école de Fayt	Ariston gaz 24KW	160€
Ateliers communaux 421	Rue de la Marbrerie, 2 Roisin	Buderus Logano GE125BE 22,4 KW	170€
Ancienne maison communale Onnezies 104	Rue de l'Abreuvoir, 1 Onnezies		120€

www.alyxel.be

ALYXEL sprl TVA : BE0466552281

ING BE78 370111889486

BIC BBRUBEBB



www.alyxel.be

rue Charles Dieu 9 | 7340 Wasmes (Colfontaine)
 ☎ 065 67 30 15 ☎ 065 51 25 85 ✉ info@alyxel.be

Poste main d'œuvre et déplacement			
Désignation	Qté	P.U	P.Total Hors TVA
Main d'œuvre horaire semaine	1	50€/H	50€
Main d'œuvre horaire week-end	1	65€/H	65€
Déplacement EN SEMAINE	1	35€	35€
Déplacement LE WEEK-END	1	55€	55€

Soit un total de 3125 euros Hors TVA + TVA 21% = 3781,25 EUROS TVA COMPRISE

Colfontaine, le 12 JUILLET 2019

ALYXEL SPRL
 Rue Charles Dieu, 9
 7340 COLFONTAINE
 N° ENTREPRISE 0466 552 281
 Tél. 065 67 30 15 Fax 065 51 25 85
www.alyxel.be

www.alyxel.be

ALYXEL sprlTVA : BE0466552281

ING BE78 370111889486

BIC BBRUBEBB



Volet B

Copie à publier aux annexes au **Moniteur belge**
après dépôt de l'acte au greffeRéser
au
Monit
belg***19025305***TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

07 FEV. 2019

DIVISION MONS
GreffeN° d'entreprise : **0466 552 281**

Dénomination

(en entier) : **ALYXEL**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Charles Dieu 9 - 7340 COLFONTAINE****Objet de l'acte : DEMISSION - NOMINATION**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 21/01/2019.

Délibérations.

1. L'Assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission de M. Pol LEJEUNE et de M. Pierre DOUBLET avec effet au 1er janvier 2019 de leurs mandats de gérants. L'Assemblée leurs donnent décharge pour l'exécution de leurs mandats.
2. En remplacement des mandats démissionnaire, l'Assemblée décide de nommer la société MIXTAM SPRL (n° d'entreprise: 0716.910.172), représentée par ses représentants permanents Messieurs Pol LEJEUNE et Pierre DOUBLET, en tant que gérant avec effet au 1er janvier 2019.
Sauf décision contraire d'une assemblée ultérieure, son mandat est rémunéré et sera en tout temps révoquant sur simple décision de l'assemblée.
3. L'Assemblée décide de porter de 5.000€ à 50.000€ la limite de signature autorisée du gérant. Cette autorisation sera en tout temps révoquant sur simple décision de l'assemblée.

Fait à Colfontaine, le 25 janvier 2019

MIXTAM S.P.R.L., gérant
représentée par M. Pol Lejeune

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire Instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).